



REMPLEZ dès maintenant votre CHAUFFE-EAU et ÉCONOMISEZ!

Évitez la douche froide!
Assurez-vous de toujours avoir de l'eau chaude!

Si votre chauffe-eau a plus de **10 ANS**, il est temps de le remplacer par un modèle certifié **ENERGY STAR®**!

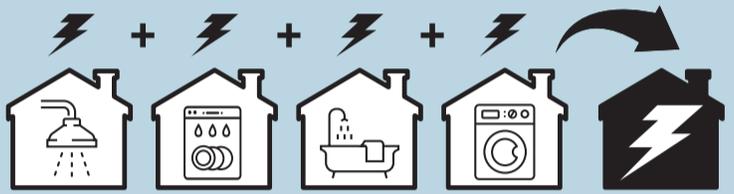
1 ÉCONOMISEZ L'ÉNERGIE



Les ménages utilisent environ **75 litres** d'eau chaude par jour!



Le chauffe-eau est le **2^e** appareil le **plus énergivore** dans une maison.



L'énergie utilisée pour **chauffer l'eau** pourrait alimenter **1 maison sur 5** au Canada.



Les modèles certifiés **ENERGY STAR** permettent d'économiser l'énergie sans compromettre le rendement.



2 CHOISISSEZ LE BON MODÈLE

Modèles certifiés **ENERGY STAR**



Le chauffe-eau instantané

- Consomme **30 % moins d'énergie** que le modèle à réservoir
- Prend peu de place
- Chauffe l'eau sur demande seulement



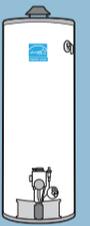
Le chauffe-eau à thermopompe avec réservoir d'entreposage

- Consomme **50 % moins d'énergie** qu'un modèle de chauffe-eau électrique ordinaire
- Il tire la chaleur de l'air ambiant ou de l'air extérieur et la transfère au réservoir d'eau



Le réservoir au gaz

- Le type de chauffe-eau le plus courant dans les maisons actuelles
- L'eau est continuellement chauffée dans le réservoir consommant ainsi de l'énergie inutilement
- Consomme **14 % moins d'énergie** qu'un modèle ordinaire



Remarque : Les chauffe-eau à réservoir à résistance électrique ne sont pas admissibles à la certification ENERGY STAR.

Le chauffe-eau solaire

- Consomme **60 % moins d'énergie** que d'autres modèles de chauffe-eau
- Il a une plus longue durée de vie que les autres modèles
- Il est habituellement conçu pour être utilisé avec un réservoir d'appoint électrique ou au gaz



3 C'EST LA CAPACITÉ QUI IMPORTE



- La taille n'a pas toujours d'importance. Consultez un professionnel avant d'acheter votre appareil.

4 ENTRETIEN ET INSTALLATION



- Obtenez trois devis de professionnels agréés avant de choisir votre appareil.
- Confiez l'entretien annuel ou bisannuel à un professionnel qualifié.

5 ÉCONOMISEZ!

- Pensez à l'eau chaude que vous utilisez et prenez les mesures nécessaires pour réduire votre consommation



Apprenez-en davantage à energystar.gc.ca

Ressources naturelles Canada promeut et administre le nom et le symbole ENERGY STAR, enregistrés au Canada par la Environmental Protection Agency des États-Unis.